N° 3434 — 9e Année — CINQ CENTIMES — Lundi 11 Janvier 1897

RÉDACTION & ADMINISTRATION:
ROUBAIX, 69, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 36

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs

L'abonnement continue sauf avis contraire.

DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

Précieuse indication

On déraisonne à plaisir sur les élections sénatoriales, leurs résultats, les conséquences que doivent entraîner ces résultats. A moins que ce soit par plaisir qu'on déraisonne.

Mais les électeurs sénatoriaux ont fait œuvre sérieuse; ils ont voulu donner plusieurs leçons utiles à retenir, fournir de précieuses indications, et il serait vraiment malheureux que ces leçons et ces indications fussent négligées et perdues.

M. Ranc avec son robuste bon sens et son incisive précision a remis les choses au point dans un récent article du *Matin*.

« Le pays a la concentration dans la moëlles.... Il ne veut pas que, sous prétexte de pérril socialiste, on coupe le parti républicain en deux. »

« M. Ranc a dit aussi avec raison : l'orientation est à gauche. » Le tout se résume dans cette formule : *concentration à gauche.*

Faut-il le démontrer ? Faut-il par des chiffres et des raisonnements établir l'évidence ? *C'est difficile, comme de prouver qu'il fait jour en plein midi, puisque ceux qui voient clair le savent bien ; et queles aveugles ou ceux qui se mettent un bandeau sur les yeux soutiendront toujours qu'il fait nuit.*

Les sénateurs sortants ont si bien compris que les électeurs sénatoriaux voulaient l'union entre républicains que spontanément ils ont fait, dans beaucoup de départements, une concentration que le scrutin a consacrée. C'est ce qui s'est passé dans la Gironde, l'Indre-et-Loir, le Loir-et-Cher, la Haute-Loire, la Lozère, la Haute-Marne, le Nord.

D'autres constatations ont un égal caractère de certitude. D'abord, c'est que le progrès des idées républicaines s'est affirmé encore une fois d'une façon éclatante, la droite monarchiste ayant perdu huit sièges et n'en ayant gagné aucun.

Puis, c'est que le parti radical a triomphé dans les élections complémentaires : Avec M. Leydet, dans les Bouches-du-Rhône; M. Pain, dans la Côte d'Or; M. Siguand, *dans la Haute-Saône* et M. Laubry, dans l'Yonne.

Pour la série renouvelable, nous devons laisser de côté le département de la Haute-Garonne. M. de Rémusat y est élu, malgré lui, par une coalition, et vient s'adjoindre à M. Comparan et à des radicaux. M. *Constant et M. Hébrard restent en disponibilité.* Les polémiques personnelles dans ce département ont couvert de leur fracas les discussions de principes. On cherche les vainqueurs. On trouve bien un grand vaincu, M. Constans, et il s'en est fallu d'une voix, au second tour.

On n'aime ou le baisse, qu'on le méprise ou l'honore, on ne peut méconnaître que M. Constans soit une personnalité éminente. Le Sénat a failli le nommer son président et, dans cette assemblée, il pouvait jouer un rôle des plus utiles, notamment parce qu'il avait beaucoup d'action sur des esprits timorés et sur certaines questions il est résolument progressiste et même vraiment radical,

J'ai entendu dire, ces jours-ci, que M. Constans était toujours apte à rendre, dans des éventualité s qu'on peut prévoir, des services considérables à la République. Il les rendrait, étant redevenu député et ce serait une perte pour le Sénat.

La question qui semble encore intéresser le public est celle de savoir si les électeurs sénatoriaux se sont inspirés de la politique de M. Bourgeois ou de celle de M. Méline. Je crois qu'il faut répondre bien nettement que les élections portent une indication contraire à l'une et à l'autre. Elles disent au cabinet : allez de l'avant, faites de la politique progressiste, *ne liez pas partie avec les faux radicaux* qui vous font la cour pour obtenir des faveurs gouvernementales et, dans leur province, continuent avec acharnement la guerre à la République et aux républicains.

Elles disent au parti radical : ne vous cantonnez pas dans un programme étroit; *ne faites ni de la révision, ni de l'impôt global et progressif des articles de foi*ths desquels on ne concevrait ni réformes, ni progrès.

Elles disent avec éloquence aux républicains du parlement : réconciliez-vous, quittez-vous et faites quelque chose d'utile. Nous n'en demandons pas davantage.

C'est là une précieuse indication.

Maxime LECOMTE.

Le départ de M. Vel-Durand

PRESSE LOCALE

Le Réveil du Nord se félicite hautement du *départ de M. Vel-Durand* et en remercie le ministère.

Les ennemis réactionnaires du Préfet, dit-il, ne sont-ils pas alles, en effet, jusqu'à prétendre qu'il avait des tendresses particulières pour le Pargi ouvrier ? Ne l'ont-ils pas rendu responsable de nos pertes aux élections municipales dernières? N'est-ce pas en agitant aux yeux du fantoche Barthou, le spectre du socialisme qu'ils ont obtenu son départ?

C'est le cas de rappeler cette pensée d'Euripide : « Jupiter rôte la raison à ceux qu'il veut perdre ! »

M. Vel-Durand protégeait des socialistes du Nord ! Que la *Dépêche*, l'*Echo* et la *Croix* aient imaginé pareille insanité, passe encore, mais que M. Méline y ait cru, voilà ce que nous ne pouvons comprendre.

A la vérité, s'il est, en cette histoire assez banale d'un changement de préfet, un protecteur des socialistes, c'est le ministre qui, du même coup, nous débarrasse de l'administrateur haineux dont les ennuis furent échaudoirs du sang de Fourmies et enlève à la réaction capitaliste et opportuniste du Nord l'un de ses plus redoutables défenseurs.

A monsieur Barthou, merci !

PRESSE RÉGIONALE

Il ne manquera pas un seul journal clérical pour célébrer les louanges du ministère Méline.

Le *Valenciennois*, organe des Thellier de Poncheville et des chevaliers du Pape, chante victoire en ces termes :

Le gouvernement s'est enfin décidé — mieux vaut tard que jamais — à priver la préfecture du Nord du trop habile fonctionnaire qui a contribué, pendant sept ans, la politique du Nord et l'a plongée dans les bas fonds du radicalisme et du socialisme.

Il nous semble bien que M. Barthou aurait eu tout avantage à ne pas attendre la réélection des sept sénateurs de sa politique pour opérer cette boulaguy qui était devenue depuis longtemps d'une urgence indiscutable. Quoiqu'il du soit, cependant, nous saluons le départ de M. Vel-Durand comme une délivrance et presque comme une revanche, car on ne peut nier, que son déplacement, au lendemain même de l'échec sénatorial du Nord, a une signification nette et précise que tout le monde saisira.

La *Frontière*, de Maubeuge, après avoir constaté l'éclatante victoire républicaine de dimanche dernier ajoute à propos du départ de M. Vel-Durand.

Nous considérons donc la décision prise par le ministère Méline, comme une lourde faute, une véritable gaffe. Tous les journaux républicains du département du Nord — dont une grande partie ont soutenu jusqu'ici le gouvernement actuel — seront unanimes sur ce point, comme ils l'ont été pendant la période électorale écoulée. Ils estimeront comme nous que le déplacement d'un fonctionnaire si républicain-sincère, n'ayant jamais failli à son devoir, constitue dans la circonstance actuelle une véritable trahison républicaine, un acte d'abandon, de coupable faiblesse vis-à-vis de la réaction.

Nous félicitons M. Girard de s'être décidé à interpeller le ministre de l'intérieur sur cette mesure — vexatoire pour le parti et pour les électeurs républicains et surtout pour les sénateurs élus dimanche par la concentration républicaine.

S'il y a des dessous dans cette affaire qu'ils soient dévoilés ! Il court dans le Nord de fâcheux bruits d'ambitions nouvelles, de rancunes inavouables, d'appels de fonds de journaux parisiens, de trafic de décorations. Il est indispensable que ce linge sale soit lavé au grand jour et que la vérité soit mise à nu.

Le *Journal de Roubaix* est au moins franc dans ses appréciations sur le départ de M. Vel-Durand. La victoire républicaine de dimanche est la cause de cette disgrâce.

Si M. Vel-Durand l'avait voulu, il n'y aurait pas eu de faute aux dernières élections sénatoriales. On était disposé partout à unanimer une liste républicaine dont on aurait exclu les noms des sénateurs sortants qui étaient trop compromis avec le ministère Bourgeois.

C'était l'apaisement : mais M. Vel-Durand n'a jamais voulu de l'apaisement.

Aussi naît que franc notre confrère qui s'imagine que la presse républicaine du Nord, que les 1400 délégués républicains eussent consenti à abandonner la lutte.

JOURNAUX PARISIENS

Nous reproduisons tout entier l'article de M. Ranc dans le Paris :

M. Vel-Durand, préfet du Nord, est exilé au Conseil d'Etat. Comme il n'avait pas démontré à quelque l'administration active, on peut considérer que le ministère a voulu se débarrasser de lui. Malgré la compassion, c'est une disgrâce, une revanche déguisée. Je dis que c'est le ministère, le gouvernement qui a voulu cet exilé. Mais on saurait admettre que le préfet d'un département aussi important ait été sacrifié par un simple caprice du ministre de l'intérieur. Certainement, le conseil des ministres qui a été décidé que M. Vel-Durand serait remplacé à Lille.

Cet ex-lieutenant des élections sénatoriales que le préfet du Nord est frappé. C'est donc qu'il a eu dans son département de mauvaises élections, comme on dit dans le langage de la place Beauvau. C'est donc que, le gouvernement considère que par la faute du son préfet, il a subi une défaite ; c'est une pratique commune à tous les ministres de rejeter sur leurs subordonnés la responsabilité d'échecs qu'ils ont souvent préparés par leurs propres fautes. C'est humain. Un préfet a eu de mauvaises élections, il les paye par un déplacement ou une mise en disponibilité.

Est-ce le cas des élections sénatoriales du Nord ? Est-ce le cas de M. Vel-Durand? Examinons. Trois listes étaient en présence : la liste clérical, la liste radicale-socialiste et la liste d'union républicaine, composée de tous les sénateurs sortants. On va au scrutin. La liste clérical est catégoriquement battue ; la liste radicale-socialiste figure à peine, et la liste d'union républicaine est élue à une formidable majorité, près de trois cents voix au-dessus de la majorité absolue.

Ce résultat prouve jusqu'à l'évidence que la liste victorieuse était bien dans le département du Nord. l'émanation du parti républicain, du parti républicain tout entier. L'élection sénatoriale du Nord est un triomphe pour les républicains sans épithète, pour la République.

Il semble que le ministère devrait être enchanté, d'autant que les journaux ministériels mal renseignés ne connaissant pas les dessous de l'affaire, ont exagéré l'échec du Nord comme ce n'est pas pour l'opinion modérée, pour la politique gouvernementale.

Le ministère donc devrait être content. Il ne l'est pas pourtant puisqu'il manifeste un nouvelle humeur par l'envoi de M. Vel-Durand au Conseil d'Etat.

Quel est donc ce mystère? c'est bien simple. On apprend à M. Vel-Durand qu'il avait pas eu assez de ménagements pour les cléricaux; il n'avait pas flirté avec les conservateurs. On lui reproche surtout de n'avoir pas travaillé à l'élaboration de cette liste qu'on aurait opposée à la liste d'union républicaine, on aurait trouvé à coté de républicains modérés la fine fleur de la réaction. On lui reproche enfin de n'avoir pas favorisé la concentration à droite au lieu de la concentration à gauche, l'union conservatrice contre l'union républicaine. Au cours de la période électorale, l'*Echo du Nord*, le *Figaro*, *Journal des Débats* et *Gaulois* ont fait de nombreuses notes suggestives.

Inutile de dire que les journaux cléricaux du Nord, *le Dépêche*, *l'Echo*, *la Croix*, exultent du départ de M. Vel-Durand.

Je suis curieux maintenant de savoir si le ministère et ses amis commettront une nouvelle faute en opposant un concurrent à M. Brisson, pour la présidence à la Chambre. — RANC.

Insatiables

Les modérés sont insatiables Le départ de M. Vel-Durand, la disgrâce du Préfet de Combes une leur satisfaisant pas encore. Il faut frapper plus haut encore. M. Yves Guyot, dans le *Siècle*, somme le gouvernement de disgracier également M. Jules Cambon.

Si le gouvernement en restait à cette demi-mesure elle indiquerait une politique vacillante. On croirait que le gouvernement est aux ordres de M. Cambon comme les *amis de M. Vel-Durand* affirmaient qu'il ne pourraient pas tomber au préfet du Nord.

Heureusement que le Parlement mettra bien vite le holà à ces exigences réactionnaires.

AU JOUR LE JOUR

LA PRÉSENTATION DU DRAPEAU

Hier a eu lieu comme on le verra plus loin la présentation du drapeau aux jeunes recrues.

Dans quelques pays étrangers, on réunit les recrues, *à un certain moment du jour, pour leur* faire prêter le serment de fidélité au souverain. Chez nous, ce n'est pas à un homme qu'on veut attacher le soldat, c'est à une idée, la plus haute de toutes : celle du dévouement à la patrie. On lui dit : « Tu te dois à ton pays, et rien qu'à lui; mais, pour lui, tu n'hésiteras pas à tout sacrifier ... c'est l'honneur qui l'exige ! »

Cette patriotique cérémonie de la présentation *du drapeau remonte aux glorieuses années* de la Révolution française.

Alors, quand les volontaires arrivaient aux armées de Sambre et Meuse et du Rhin, Hoche et Marceau les faisaient défiler au son de la *Marseillaise*, devant les trois couleurs françaises qui étaient l'emblème de la Liberté.

Trop longtemps on avait laissé tomber en désuétude cette manifestation si émouvante. On a pensé que le moment *était venu. C'est une bonne* chose que d'apprendre au jeune soldat les traditions glorieuses du régiment dans lequel il entre, le nom des batailles dans lesquelles le drapeau a été présent.

Les généraux de la Révolution gardaient à ce sujet une inspiration superbe. Le drapeau était de leur part l'objet d'un véritable culte. On cite des exemples de ces drapeaux d'entre eux avaient *insitaisé : les soldats qui avaient encouru une* punition devaient, quand ils étaient graciés ou qu'ils avaient subi leur peine, s'agenouiller devant le drapeau, en demandant le pardon de leur faute ; puis, ils touchaient les plis de l'étendard et se relevaient ; cet attouchement les réhabilitait : il leur donnait le droit de reprendre leurs armes.

Un de nos officiers, dans une étude sur « la France armée », a su très éloquemment dire combien le soldat « se laissait empoigner par l'Idée » ; les grands symboles, écrivait-il, frappent son imagination, s'en emparent ; sachez le parler de son drapeau, « et vous verrez ce qu'il sera devant nos trois couleurs ».

Cet écrivain militaire racontait une scène qui s'était renouvelée souvent dans sa carrière et qu'assurément est une des plus émouvantes du régiment. C'est le matin, pendant les manœuvres, au départ du gîte. Une sonnerie a retenti et tout le monde est debout. Les crosses de fusil martèlent le sol ; les armes se mettent en sonores ; les ustensiles de campement se heurtent dans un cliquetis de ferrailles, et les appels se croisent. Le fourgon qui contient les masse s'aligne, dominé par un murmure de houle. Puis, c'est le silence, l'immobilité raide, la suspension des haleines.

Alors, le regard du colonel a brillé, et devant le front des troupes, entouré de sa garde, et brandi par un jeune officier, le drapeau aux plis *droits frangés d'or, passe dans le calme le* plus absolu. Un roulement de tambour. La voix du colonel crie :

— Baïonnette au canon !

Un cliquetis s'allonge, mille jets d'acier scintillent, se fixent dans un claquement.

— Portez vos armes !

Sourd, un choc s'amorti contre les épaules ; il en résonne comme un bruit de moissons abattues.

— *Présentez vos armes !*

Les armes vibrent, les têtes sont droites, les reins cambrés.

— Salut au drapeau !

Et le bras des cuivres s'élargit, épandant ses notes guerrières. Un frémissement court sur la masse solide, immobile, superbe. Les yeux brillent, les poitrines se dilatent, les nerfs se tendent. On comprend, on sent que tous ces hommes qui sont là ont une *flamme au cœur, qu'ils* sont enthousiastes, qu'ils sont prêts à tous les sacrifices.

Le tableau est d'une exactitude absolue. Tous ceux qui ont suivi les manœuvres l'ont présent devant les yeux ? Et combien on partage l'émotion du narrateur ajoutant :

« Il est prodigieusement magnifique, le drapeau, debout dans le rayonnement du soleil, *absorbant tous les regards dans la vision des* heures glorieuses, emportant tous les cœurs dans la tumble d'ailes de ses plis, que va bientôt emporter un souffle; pour le déployer en claquements fiers !

C'est le spectacle que l'on eut, en 1889, quand les nouveaux drapeaux furent distribués à notre armée. Il avait été commandé par la République. Scène inoubliable qui eut pour théâtre *l'immense plaine de Longchamp. Lorsque le* Président de la République eut terminé son allocution, les soldats, fantassins à droite, cavaliers à gauche, vinrent se ranger devant la tribune. Deux à deux, puis quatre à quatre, puis en masse, les drapeaux apparurent. Et, alors, il y eut un grand cri, un cri d'enthousiasme et d'espoir, sorti de toutes les poitrines.

On l'a dit : « C'était comme la gloire passée de la France qui *reapparaissait* avec toute la poésie de l'avenir, dans ces étendards irisolorés! » Portes par les colonels, ils étaient remis aux porte-drapeaux après le salut aux représentants de la nation.

Ce n'étaient pas seulement les fanfares et les coups de clairon qui montaient dans l'air pour saluer ces drapeaux nouveaux, vierges d'affronts héritiers de ces noms de gloire qu'ils portent sur les plis et qui étaient inscrits entre leurs couronnes d'or : c'était le salut de tout un peuple à une armée. Il n'y avait qu'un élan, une pensée, un amour : la patrie !

Qui, la patrie, qui voyait revivre, marcher, rechoyer sur la terre de parde d'elle-même, qu'elle avait cru morte, et qui, maintenant, dans le rayonnement d'un jour de fête, apparaissait en pleine résurrection de gloire, forte et vaillante !

Il y a dans les belles pages militaires du général Thomas un passage où il s'exprime ainsi : « Le soldat ne forme point par le groupement confus d'individus isolés, n'ayant entre eux d'autre lien que celui qui les fattache tous à la patrie commune; elle est composée de groupes dont les membres tout unis par l'affection et la solidarité des intérêts. L'idée de famille élève l'individu au-dessus du sentiment d'égoïsme inné chez l'homme ; c'est comme un premier pas vers l'idée large et noble de notre de la patrie. De même, l'armée a pour éléments constitutifs les familles militaires que nous appelons régiments, et la pratique des devoirs imposés au soldat par le patriotisme a pour base l'esprit de corps et l'attachement au drapeau du régiment. Le drapeau n'est donc pas seulement le signe de ralliement autour duquel se groupent tous les membres de la famille régimentaire ; il est encore et surtout le symbole de la patrie, rappelant au régiment qu'il est partie intégrante de l'armée nationale ».

Evidemment, on ne pouvait mieux dire.

Toutes les abnégations, on les obtient en invoquant le drapeau. Il semble que tous les cœurs du régiment tiennent à sa hampe par des *fils invisibles. Et on entend ce « vieux de la* vieille », le capitaine Fougeret, s'écrier : « Il faut l'être dit, dans la mêlée du combat, que c'est la patrie qui vous regarde, ce morceau d'étoffe déchiré, pour sentir tout ce qu'il renferme dans ses plis, pour comprendre ce qu'il commande de dévouement et de courage ! »

Quand, en 1871, le lieutenant Valès, après six mois de captivité en Allemagne, rapporta au *56 régiment de turcos son drapeau, qu'il avait* sauvé en l'enroulant sur sa poitrine, il y eut chez ces compagnons d'armes une joie délirante Ce fut un moment d'inoubliable émotion. On pouvait en cet étendard qu'on avait cru perdu comme un lambeau de la patrie. « Il nous a raconté l'un des témoins de cette scène, je vis de vieux braves, bronzés par la fumée de vingt batailles, en saisir les plis glorieux et les *baiser en pleurant.* »

Ceut-là s'étaient, suivant l'expression du maréchal de Saxe, fait une religion de leur drapeau. « Le drapeau, ajoutait ce héros, doit être sacré, et l'on ne saurait y attacher trop de cérémonies pour le rendre précieux ». Ainsi le comprenait le colonel du 136e régiment de ligne, en garnison à Belfort. sur la frontière, qui, passant en revue les jeunes soldats, disait en leur montrant l'étendard : « L'image de la patrie, la voilà ; l'honneur du régiment, le voilà ; notre relique sacrée, la voilà ! Le soldat ne doit avoir qu'un sentiment au cœur : le drapeau ! Une seule passion : la fidélité au drapeau ! Un seul but : la gloire du drapeau ! »

J. F.

Les nouveaux Sénateurs

Paris, 9 janvier. — On ignore encore si le Sénat procédera, dès mardi, à la vérification des pouvoirs des membres nouvellement élus avant la constitution de son bureau, ou si l'on procédera d'abord à l'élection du bureau.

La fortune mobilière DE LA FRANCE

Le Sénat, pour le début de la session de 1897, va avoir à discuter la réforme des droit de succession votée par la Chambre il y a un an. En prévision de ce débat, le ministère des finances a fait dresser, sur la demande de la commission qui a examiné le projet de loi, un état approximatif des valeurs mobilières françaises et étrangères possédées en France. La commission a voulu se rendre *compte des sommes qui* échappent à l'impôt des successions chaque année, par suite de la dissimulation, toujours facile, des valeurs mobilières qui va croissant en raison du développement progressif que suit la fortune mobilière.

D'après le travail du ministère des finances, le montant des valeurs mobilières circulant en France avait, en capital de *quatre-vingts milliards et demi*, dont soixante *milliards et demi* pour les valeurs françaises et vingt milliards pour les valeurs étrangères.

Les valeurs françaises se classent ainsi :

	Milliards.
Rentes sur l'Etat	26
Actions de chemins de fer . . .	4
Obligations de chemins de fer. . .	15
Actions et obligations du Crédit foncier.	3
Obligations de la Ville de Paris et des villes, communes et départements.	2 1/2
Valeurs industrielles : mines, assurances, etc.	10

Les valeurs étrangères se partagent de la manière suivante :

	Milliards.
Fonds d'Etat	12
Valeurs industrielles.	8

On a pu déterminer assez exactement la classification des valeurs françaises en valeurs nominatives ou au porteur.

Les valeurs nominatives s'élèvent à 35 milliards et demi. dont 19 milliards et demi de rentes et 16 milliards d'autres valeurs.

Les valeurs au porteur représentent un total de 75 milliards, dont 6 milliards et demi pour les rentes et 18 milliards et demi pour les autres valeurs.

Quant aux valeurs étrangères, on n'a pu arriver à une classification précise : mais il y a certitude qu'elles sont en général au porteur.

LA LÉGION D'HONNEUR

Paris, 9 janvier. — Le gouvernement doit, on le sait, demander à la Chambre de discuter; des la rentrée, le projet du garde des sceaux, ayant pour but d'augmenter le nombre des croix civiles ou plutôt de le ramener, pour chaque grade, comme avant 1870, à un chiffre égal à celui des extinctions.

Plusieurs députés ont l'intention, paraît-il, de proposer par voie d'amendement, lorsque ce projet viendra en délibération, l'établissement de la publication au *Journal officiel* d'un tableau de concours analogue à celui qui existe déjà pour la guerre et pour la marine.

C'est seulement après inscription à ce tableau que les nominations pourraient être soumises au Conseil de l'ordre et à la signature du président de la République.

Les auteurs de l'amendement estiment que publicité et publier au préalable les propositions faites par chaque ministre serait de nature à rehausser le prestige de la Légion d'honneur et à écarter les chefs contestables, les intentions uniquement *dues à la faveur.*

On assure que le gouvernement combattra cette proposition si, comme on le dit, elle doit être formulée à la tribune.

Il expliquerait qu'il ne saurait admettre une mesure restreignant les prérogatives du pouvoir exécutif et livrant par avance aux critiques de presse des nominations dont les ministres sont d'ailleurs toujours responsables devant le Parlement.

Quant à l'objection qu'on ne manquerait pas de faire que les tableaux de concours existent déjà pour les deux ministères militaires, le gouvernement répondrait qu'il n'y a aucune analogie à établir, 65 candidats apparaissant à l'armée et à la marine étant présentés soit par les commissions de classement soit par les commandants de corps. Au surplus, les ministres de la guerre et de la marine ont le droit, et ils en usent fréquemment, de faire des inscriptions d'office au tableau de concours pour la Légion d'honneur de même qu'ils tableau d'avancement. *Il y droit de nominations directes.* Le gouvernement demanderait qu'on le maintienne intact pour tous les ministères civils.

T. H.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique Spécial

Le départ de M. Vel-Durand

LE MINISTÈRE MENACÉ

Une agence parisienne, d'ordinaire très favorable au ministère Méline, nous télégraphie :

Les représentants du Nord, sénateurs et députés se réuniront le jour de la rentrée, probablement au Luxembourg, pour décider si l'interpellation préfectorale sera déposée à la Chambre ou au Sénat. Cette interpellation annoncée sur le déplacement de M. Vel-Durand est considérée dans le monde politique comme très dangereuse pour le cabinet. Les explications du ministre de l'intérieur ne parviendront pas très probablement, à effacer les élogeas que les journaux réactionnaires et cléricaux lui décernent au sujet de ce mouvement administratif qui a mécontenté tous les républicains.

On dit même que M. Barthou a gâté sous sa propre autorité sans consulter ses collègues.

C'est lui seul qui a décidé que tel préfet serait envoyé ici, tel autre là, et presque tous les fonctionnaires touchés par ce *mouvement n'ont appris leur nomination* que par les dépêches des journaux Quand ils sont arrivés à Paris pour avoir des explications, ils n'ont trouvé personne à qui parler : le ministre, une *fois* le nouvement signé était parti en vacances et le chef de cabinet ainsi que le directeur du personnel n'ont pu que répondre aux *préfets en quête de renseignements* ou d'*instructions* : « Attendez, mais le ministre ne rentrera que lundi dans la journée. »

Vous le voyez il n'y aurait rien d'ex*traordinaire que l'interpellation annoncée* fut fertile en incidents dangereux pour le ministère.

Dissentiments ministériels

Paris, 9 janvier. — Du *Soir* : La situation ministérielle telle que nous la définissions hier ne s'est pas modifiée. Il faut attendre pour qu'une solution définitive intervienne que tous les membres du cabinet soient réunis et précisément la veille du jour où M. Méline arrivait à Paris. M. Barthou, ministre de l'intérieur allait prendre quelque repos à la campagne.

C'est donc mardi matin, à l'Elysée, qu'à l'occasion des déclarations à arrêter au sujet de l'interpellation Carnaud, les ministres échangeront des explications décisives et pourront se mettre d'accord.

Si M. André Lebon et ceux des ministres, en très petit nombre, nous l'avons déjà dit, qui ont favorisé la nomination de Bonnier à l'exclusion de la majorité de leurs collègues s'entêtaient finalement avec ceux-ci, ce serait le ministre des colonies qui aurait la tache de répondre à M. Carnaud et de revendiquer la responsabilité qui lui incombe en réalité.

En aucun cas. M. Méline, président du Conseil n'interviendrait ce jour-là pour défendre une nomination qu'il a très énergiquement désapprouvée.

L'interpellation Carnaud peut donc, comme on le voit être grosse de conséquences indirectes à moins que le ministère ne *ministériste* se règle d'une autre façon avant ce jour-là.

LE BANQUET DOUHER

En un dîner tout intime se sont réunis, hier soir, au restaurant Lyonnais, rue du Port-Nahon, à Paris, les nombreux amis de M. Douher. Le but de cette réunion était de fêter le prochain départ du gouverneur.

Aux *côtés de l'ancien ministre des finances*, qui occupait la place d'honneur, nous avons remarqué MM. Gervais, président du Conseil général de la Seine; Macherez, sénateur; Massip, Henry Rivarie, Duval, Pihet, Elisée Cocarde, Genevois, avocat; Georges Payelle, caissier principal du Trésor; G. Robert, directeur du *Progrès du Nord* : Jacquot, Vermandois, boulerlique, Nancon, Lailliet, ingénieur exploitant; Bureau et Latour, *ingénieurs*; le docteur Blanc, Cathalifaud, etc.

Au dessert, M. Macherez a prononcé quelques paroles, dans lesquelles il a fait part à M. Douher du bonheur de ses amis de le voir nommé à un poste qu'il ne devait qu'à son mérite et aux services rendus à la République. Lorsque le sénateur a terminé son amicale allocution une pour fraternelle accolade.

M. Gervais, se levant à son tour, a déclaré que la petite fête qui réunissait les assistants n'avait été organisée que pour mettre au cœur de l'ami qui partait, un souvenir qui lui rappellerait, quand il serait loin de France, que là-bas il avait des amis.

M. Doumer, très ému, a répondu en substance :

C'est ici un rendez-vous d'amis. Je ni que mes paroles ne seront pas répétées. Je puis *tout dire* que, si je pars, c'est que j'espère être à même de rendre l'Indo-Chine et de la rendre *être* d'une seule seconde France. Je n'avais qu'à rester parmi vous pour être heureux. Si je pars, cet que le devoir m'appelle.

AU LUXEMBOURG

M. MAXIME LECOMTE et la Gauche républicaine

Paris, 9 janvier. — Il est question de M. Maxime Lecomte pour remplacer à la présidence de la gauche démocratique M. Badaut, sénateur du Cantal, qui a accompli son année de présidence.

Mardi, après la séance publique ce groupe tiendra une réunion.

La convocation porte : Examen de la situation ; admission de nouveaux membres.

L'élection de Toulouse

On s'occupe beaucoup dans les couloirs de l'élection de Toulouse. Nous devons constater que les sénateurs sont d'avis que le Sénat devra proclamer M. Constans élu. Nous pouvons donc nous attendre à un débat assez intéressant.

Les groupes

Ce matin, une de conférences a amené que les républicains de Sénat se préoccupaient de la fusion des trois groupes existants, centre-gauche, gauche républicaine et union républicaine en un seul groupe qui prendrait le nom de groupe des républicains constitutionnels, en opposition avec le groupe des républicains démocrates nommés à tort socialistes.

Nous avons vu MM. Bernard Lavergne et Dusolier, qui nous ont déclaré qu'ils n'étaient entendu certainement fusiter par quelques-uns de leurs collègues la thèse développée par notre confrère, mais que la question n'avait pas été soulevée dans les groupes. Du reste, cette fusion existe déjà, puisque dans toutes les circonstances où l'union s'impose, les bureaux républicains des trois groupes se concertent pour arrêter la ligne de conduite qui devra être suivie par la majorité républicaine.

Un meeting anarchiste

Paris, 9 janvier. — Les anarchistes avaient organisé, ce soir, à Trianon-Concert, un meeting de protestation contre l'impuisition en Espagne et l'absurdité des religions. Plus de 2,000 personnes assistaient à cette réunion.

En prévision d'incidents, des agents des trois brigades de réserve, une compagnie de gardes municipaux et un escadron de gardes de Paris étaient disséminés dans les rues avoisinant *Trianon, avec consigne de disperser immédiatement* les manifestants. Mais tout s'est passé dans le plus grand calme. M. Charles Malato a pu faire librement le procès du gouvernement espagnol et M. Sébastien Faure a pu exposer ses arguments sur l'absurdité des religions. Aucun incident ne s'est produit à la sortie.

Une cérémonie militaire

Châlons-sur-Marne, 9 janvier. — Le général Gérard, commandant le 6e corps d'armée, a remis solennellement la plaque de grand officier de la Légion d'honneur au général Hartung, gouverneur de Verdun ; la cravate d'honneur de commandeur au lieutenant d'infanterie territorial Roussel de Courcy et la croix de chevalier au commandant de Mac-Mahon.

Après la présentation des drapeaux aux jeunes soldats, il a remis des décorations.

Les troupes, commandées par le colonel Durand, ont défilé devant le monument Carnot et devant le général en chef entouré de nombreux généraux et officiers.

Une foule nombreuse assistait à cette cérémonie qui s'est terminée par l'exécution de la *Marseillaise.*

Les assassins du Lieutenant Collot

Oran, 9 janvier.— D'après les nouvelles arrivées ce matin de l'extrême sud, un des chouafs du colonel Didier a livré à l'autorité française le nom de trois des assassins du lieutenant Collot.

Ce sont trois indigènes habitant Timimoun, qui se sont vantés publiquement dans cette localité de leur crime et qui se sont faits forte d'arrêter nos courriers et nos convois, étant donnée la facilité avec laquelle ils avaient surpris et massacré trois de nos soldats et leur officier.

Les tirailleurs vont élever à l'endroit même où leurs camarades ont été traitreusement égorgés une colonne funéraire en leur honneur. Les officiers de cette arme ont décidé de faire construire un monument sur la tombe du lieutenant Collot, enterré à El-Goléa.

EPOUVANTABLE DRAME

Une mère qui tue sa fille à coups de hache

Paris, 9 janvier. — Un drame épouvantable s'est déroulé cette nuit, à Saint-Denis, dans le logement occupé par les époux Charmillon.

Mme Charmillon, 27 ans, a tenté le tuer son mari à coups de hache. Celui-ci, efficaçé, prit la fuite.

La jeune femme se dirigea alors vers le lit de sa fille, âgée de dix ans, et lui asséna plusieurs coups de hache sur la tête, lui ouvrant le crâne.

La pauvre fillette est morte aussitôt.

Cet forfait accomplé, Mme Charmillon se frappa elle-même de plusieurs coups sur la tête. La mort ne venant pas assez vite, elle s'empara d'un tire-point et s'en porta plusieurs coups dans l'abdomen.

Le cadavre de la fillette a été transporté à la Morgue.

Les deux époux, dont l'état est très grave, ont été transportés à l'hôpital St-Denis.

Jusqu'à présent on n'a pu les interroger. On ne sait encore à quelle cause attribuer ce drame horrible.

Les Bagarres de Brest

Brest, 9 janvier. — A la suite du jugement du conseil de guerre sur les désordres de la Sainte-Barbe, le préfet maritime a infligé trente jours de prison au trésorier des logis Chaslet, quarante-cinq jours au canonnier Caseneuve, et trente jours au canonnier Le Pape.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Ménélik à l'Exposition de 1900

Londres, 9 janvier. — Le correspondant du *Times* à Odessa, apprend que la France pousse activement les travaux de construction du chemin de fer de Djibouti à Untotre. Ce chemin de fer sera terminé un peu avant la fin de 1899.

Le négus a été informé qu'il serait officiellement invité à l'Exposition de 1900. Ménélik a promis d'accepter cette invitation. De France, le négus et sa suite se rendraient en Russie.

La guerre au socialisme en Italie

Rome, 9 janvier. — Par arrêté ministériel en date d'hier, tous les cercles et associations socialistes de Rome ont été dissous ce matin.

De bonne heure, les locaux des cercles ont été occupés par de nombreux agents qui ont procédé à la saisie des papiers et documents.

D'après l'arrêté, la cause de cette dissolution est que le parti socialiste se disposait à entrer prochainement dans l'action.

Les socialistes firent, cet après-midi, une manifestation solennelle de protestation; ils se rendirent tous à l'enterrement d'un des leurs. Le police a pris des précautions ; les troupes de la garnison sont consignées.

La santé des souverains russes

Saint-Pétersbourg, 9 janvier. — L'empereur est un peu fatigué et les médecins lui ont prescrit quelques jours de repos.